# Juin 2023 • N°18 Saint-André-de-Sangonis





p.4-5

#### VIE DE LA COMMUNE

Trois nouveaux équipements au service des habitants



p.19

CULTURE

Saint-André,
ville d'artistes







brazeo

POÊLES & CHEMINÉES



100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

100% QUALITÉ

Show-Room ouvert du lundi au samedi de 10h/12h30 et 13h30/18h ou sur RDV



2023













9 Rue de la Lucque - ZAE de la Garrigue - 34725 St André de Sangonis 04 99 620 736 • WWW.ENERGIESFLUIDES.FR







Retrouvez nous également sur facebook







Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

Le Griffe titre sur le budget... je vais vous parler équipements.

L'inauguration est un commencement, un début... et pourtant l'inauguration n'existe que si, au préalable, il y a eu beaucoup de travail et de temps nécessaires pour aboutir à la livraison de la réalisation.

C'est donc un épisode de joie pour tous ceux qui ont œuvré à cette livraison.

L'inauguration c'est aussi une cérémonie qui permet parfois de livrer un équipement au public.

C'est donc un épisode de joie avec l'ouverture d'un nouvel équipement destiné à améliorer les conditions de vie des habitants.

C'est sous ces heureux auspices que j'ai souhaité placer cet édito puisque la période le permet. Le 9 juin, nous avons inauguré un nouvel espace de vie associatif, le pavillon EVA, construit au cœur d'installations sportives, au bord du stade Sangonis. Mis à la disposition des associations qui le géreront avec le soutien du centre social culturel et sportif municipal Mozaïka, il est bien équipé et permettra des réunions ainsi que des moments partagés, notamment lors de la retransmission d'évènements télévisuels grâce à un écran.

Le 24 juin, nous avons inauguré la maison intergénérationnelle Paulette AYOT. Ce nouveau local public, dont le nom honore une résistante saint-andréenne porteuse de valeurs et de beaux messages auprès des jeunes grâce au devoir de mémoire, a été réalisé dans l'ancienne maison Bertrand. Jouxtant l'école Randon qui sera prochainement transformée en centre social, ce lieu de vie permettra grâce à ses deux niveaux, d'accueillir les aînés, les jeunes et la petite enfance. Tisanerie, salle de jeux et autres espaces de plus de 120 m² seront animés par Mozaïka.

Cette inauguration dans un quartier historique de Saint-André, à deux pas de la salle des fêtes, a été précédée par un événement qui me tient à cœur : j'ai eu le plaisir de dévoiler une Marianne au square de la Laïcité. Cette manifestation symbolique et républicaine qui se déroulait à deux pas de la place Samuel Paty, a eu lieu en présence de deux classes de l'école Anne-Frank, qui ont eu l'honneur d'être lauréates du Premier Prix départemental de la Laïcité. Ce 24 juin fut une belle journée qui a permis à nos invités de passer sous le château d'eau rénové et tout près du Pavillon d'A Côté réalisé par l'EHPAD Yves-Couzy qui permet maintenant d'accueillir des seniors valides dans des appartements adaptés.

Autant de beaux équipements, chères Saint-Andréennes et chers Saint-Andréens, que je vous invite à découvrir et à faire vivre.

Autant de beaux évènements et de beaux symboles qui attestent que Saint-André-de-Sangonis s'équipe, bouge et... tout cela dans le respect du budget et sans augmentation d'impôts!

Soyez fiers, Saint-Andréens, et croyez dans l'avenir en étant assurés que vos élus y croient!

Avec mes sentiments dévoués.

Votre maire, Jean-Pierre GABAUDAN



Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas

Diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis

Copyright photos : Service Communication - Mairie de Saint-André-de-Sangonis, freepik, page 19 :©Nereus Conception, rédaction, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68 et le service communication mairie : 04 67 57 00 64 - www.saintandredesangonis.fr Dépôt légal : 2° trimestre 2023.



#### **INAUGURATIONS**

# De nouveaux équipements publics pour les Saint-Andréens

Notre commune étoffe ses services aux habitants et gagne en attractivité grâce à trois réalisations. Tour d'horizon.

#### L'espace de vie associatif

L'''EVA" a été inauguré le 9 juin, lors de la 13e cérémonie du trophée des méritants sportifs.

Jean-Pierre Gabaudan, maire de la commune, a donné le coup d'envoi de l'événement par un discours de remerciements à l'attention des co-financeurs de l'espace de vie associatif. La Région a financé 15 600 € (5,92%), le Département 35 400 € (13,44%), la Fédération française de football 14 700 € (5,58%) et la mairie de Saint-André-de-Sangonis 197 788 € (75,06%), pour un coût total des travaux de 263 488 €. Grâce à cette nouvelle structure d'une superficie de 91,5 $\rm m^2$ , les clubs sportifs vont bénéficier d'un lieu de convivialité, équipé d'une salle de cohésion, d'un bar, d'une cuisine et d'un espace de rangement. L'inauguration a été suivie par la remise des trophées aux sportifs et bénévoles de la commune, récompensés à juste titre pour leurs performances.



#### Deux halles de sport supplémentaires

#### Le chantier d'extension du gymnase Raymond Boisset est terminé.

Financé par le Département de l'Hérault, ce nouvel espace de  $825m^2$  qui vient augmenter les capacités d'accueil des infrastructures sportives de la commune, va bénéficier aux établissements scolaires ainsi qu'aux associations. Il est composé d'un plateau gymnastique de  $265m^2$ , d'une salle d'expression libre de  $231~m^2$ , avec un mur d'escalade, de quatre vestiaires et de toilettes. La maison du gardien est encore en construction. Coût des travaux de ces deux halles de sport : 1 968 014  $\ensuremath{\in}$ .



## en bref...

#### Prix de la TPE

Créé en 2003, ce concours valorise chaque année les Très Petites Entreprises (TPE). Elle leur permet de gagner en notoriété mais aussi de bénéficier d'un accompagnement sur mesure et d'un coup de pouce financier (jusqu'à 5000 euros). Quatre trophées sont attribués correspondant à 4 catégories : être, faire, piloter, s'engager. Si votre entreprise existe depuis plus d'un an, qu'elle compte de 0 à 9 salariés et que son siège social se situe dans l'Hérault (ou dans la Haute-Garonne et le Gard, nouveau département cette année), vous pouvez participez à la 21 ème édition via le lien d'inscription : https://prixtpe. fr. Date limite de candidature : le 30 juin 2023. La remise départementale des prix est prévue entre octobre et novembre (finale le 13 décembre).



#### **Grand site de France**

Vous êtes particulier, porteur d'un projet de construction ou rénovation dans l'une des 11 communes du Grand Site de France (Aniane, Arboras, Argelliers, La Boissière, Gignac, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos) ? Vous pouvez bénéficier gratuitement des conseils de paysagiste, architecte ou urbaniste conseil pour valoriser votre projet de construction ou de rénovation et améliorer son intégration paysagère. Sur rendez-vous au 04 67 67 16 79 ou GrandSiteDeFRANCE@cc-valleeherault.fr

#### **HOMMAGE**

# La maison intergénérationnelle Paulette Ayot

Le nom de ce nouvel équipement municipal rend hommage à cette grande dame, résistante de la Seconde Guerre mondiale, présidente des anciens combattants de Saint-André-de-Sangonis et secrétaire générale de l'Union nationale des combattants Hérault (UNC).



L'inauguration de la maison intergénérationnelle s'est déroulée samedi 24 juin, en présence des membres du Département et de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault, co-financeurs du projet.

Située dans l'ancienne maison Bertrand. la structure permet d'accueillir, sur près de 300m², deux espaces fonctionnels dédiés aux habitants de la commune. Au rezde-jardin, la maison des jeunes est composée de deux salles, dédiées à l'ALSH. A l'étage, une grande salle de 130m<sup>2</sup> est réservée principalement aux associations de la petite enfance ainsi qu'aux seniors, avec climatisation, vidéoprojecteur et espace tisanerie. Une salle de réunion et des bureaux y sont également implantés. Enfin, des espaces extérieurs sont aménagés pour permettre aux acteurs locaux de se réunir dans un cadre privilégié. Le montant des travaux s'élève à 635 846 €, financé à hauteur de 115270€ (18%) parla CAF de l'Hérault, 115 192€ (18%) par le Département



de l'Hérault et 405 384 € (64%) par la mairie de Saint-André-de-Sangonis.





Ce même jour, le square de la Laïcité a également été inauguré, rue Pierre de Coubertin.

## en bref....

#### 46

C'est le nombre de médailles décernées au concours 2023 des vins de la vallée de l'Hérault. Organisée le 20 avril au château de Granoupiac, à Saint-André, cette édition réunissait 180 millésimes de 48 producteurs, soumis aux papilles de 80 jurés. A noter: une augmentation du nombre de participants dont une part importante de jeunes producteurs et 70 % de cuvées médaillées issues d'une agriculture environnementale certifiée. Félicitations aux lauréats, et notamment au local de l'étape : le domaine de l'Arnède, qui a décroché l'or et l'argent avec ses cuvées IGP Mont Baudile blanc - vermentino/ muscat - 2022 et rouge - merlot -2022. Le palmarès : https://www. vins-vallee-herault.fr/resultswine-2023



# Enquêtez pour l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC)!

La 10 ème et dernière enquête de l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) est lancée. Du mois de juin au mois d'août, vous êtes invités à rechercher en autonomie les libellules (odonates), pour mieux appréhender leur répartition sur notre territoire. Chargez vos photos sur iNaturalist ou envoyez-les par mail) biodiversite@ cc-vallee-herault.fr, en renseignant le lieu, la date et l'espèce (si vous la connaissez.

Renseignements: biodiversite@cc-vallee-herault.fr - 07 50 70 60 94

## Cours de la place : la phase 3 a démarré!

Les travaux continuent d'avancer, en conformité avec le calendrier fixé, pour faire de notre place un lieu de vie convivial.

Les phases 1 et 2 du chantier de réaménagement du cours de la place ont déjà permis de refaire la voirie, depuis l'angle du cours Grégoire jusqu'à l'angle du cours Ravanières, ainsi que la partie piétonne. La troisième étape, qui a démarré mijuin, porte sur la réfection de la voirie du cours Ravanières. Elle devrait s'achever mi-juillet, pour l'ultime phase des travaux. Cette dernière concernera la voirie du parking de l'Hôtel de ville jusqu'à l'angle de l'avenue de Lodève.







#### Bon à savoir

Le marché du mardi est déplacé au square Aussel. Les marchés du vendredi et du dimanche se tiennent toujours sur le cours de la Liberté.



#### COMMÉMORATION

## Cérémonie du 8 mai 1945 : entre hommage et distinctions

L'association des Anciens Combattants, le maire de Saint-André-de-Sangonis, la municipalité et les citoyens se sont réunis pour commémorer la victoire des alliés qui mit fin à la seconde guerre mondiale.

Il y a trois ans, Henry Martinez, 1er adjoint délégué au protocole, avait sollicité Juan Pujol, jeune lycéen de 17 ans, qui assistait toujours aux cérémonies, pour être porte-drapeau de la municipalité. Il avait spontanément répondu présent et s'acquitte désormais, avec un grand dévouement, aux manifestations patriotiques. C'est donc tout naturellement que le Lieutenant Canet a initié la demande afin qu'il obtienne



l'insigne officiel de portedrapeau, qu'il lui a remis lors de la cérémonie du 8 mai 2023. Le jeune homme intégrera la faculté de Médecine à la rentrée prochaine.

Henry Martinez a également remis la médaille de la défense nationale échelon bronze avec agrafes « Défense et Essais nucléaires » à Gilbert Rollet. Les écharpes ont aussi été offertes au Conseil des jeunes citoyens, fraîchement élus après avoir mené campagne dans leurs établissements scolaires.



#### zoom

#### DU NOUVEAU POUR MOZAÏKA

# Le centre socio-culturel et sportif obtient le "Pass numérique APTIC"

Mozaïka est la première structure de la Vallée de l'Hérault à décrocher ce label qui permet de délivrer des services d'accompagnement sur des compétences numériques essentielles. Une façon d'aider ceux qui n'ont pas accès à internet ou peinent à l'utiliser.

Le pass numérique Aptic a été créé au niveau national pour réduire la fracture numérique dans un contexte de dématérialisation des services publics, mais aussi pour favoriser l'insertion professionnelle. Désormais reconnu par Aptic, un organisme agréé par le programme société numérique (ANCT), Mozaïka va pouvoir mettre en place des formations et un accompagnement gratuits au profit des Saint-Andréens les plus éloignés de l'outil informatique. Installer une

application sur son téléphone, rédiger un CV, accéder à l'espace numérique de travail de son enfant ou encore effectuer des démarches administratives en ligne sont autant d'interventions qui sont dès à présent proposées à Mozaika. Cet accompagnement peut même durer plusieurs heures, pour rendre les personnes plus autonomes dans leur quotidien.

Pour en savoir plus, contactez Mozaïka au 04 67 57 91 41 ou par mail: mozaika@sangonis.fr



#### **Insertion**



Depuis le mois de mai, l'association
Coup d'Pouce 34 délivre gratuitement
des cours de français à destination
des personnes parlant une langue
étrangère, dans les locaux de
Mozaïka. L'objectif ? Aider les
non-francophones à apprendre
notre langue, à se perfectionner
ou à atteindre leurs objectifs.
Coup d'Pouce 34 est composée
de professeurs expérimentés et
passionnés qui proposent différents
accompagnements : aide aux devoirs,
cours particuliers, cours de langues,
alphabétisation...

Plus d'infos : 04 67 57 91 41 / mozaika@sangonis.fr.



#### Mozaïka s'investit pour les familles!

Différentes animations sont dédiées aux familles pour leur offrir un moment ludique et convivial, tout en favorisant l'échange et les rencontres. Le programme de cet été comporte chaque semaine des sorties, des balades, des ateliers créatifs... ouverts à tous et gratuits (adhésion au centre Mozaïka demandée).

Retrouvez les propositions détaillées sur le site de la mairie et sa page facebook. Les inscriptions sont ouvertes : contactez le 04 67 57 91 41 ou mozaika@sangonis.fr







Tél.: 04 67 57 67 88 Fax: 04 67 57 50 29 www.somahu.com



NETTOYAGE FIN CHANTIERS

REMISES EN ÉTAT

TRAITEMENT DE SOLS

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

**ZAZNETT** 

Saint-André-de-Sangonis www.zaznett.fr contact@zaznett.fr 06 08 57 01 00











régie publicitaire édition identité visuelle impression

720, av. de Montpellier - Imm. Lous Bigos 34740 Vendargues T:04 67 02 68 68 @:contact@dixicom.com

#### **FESTIVITÉS**

## Un terrain de jeu grandeur nature

Le 3 juin, le complexe sportif Raymond Boisset (et ses abords) accueillait la fête de la jeunesse et du sport à Saint-André.



Dans le cadre de cet événement organisé par le centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka, les jeunes s'en sont donné à cœur joie en participant à de nombreuses activités et démonstrations : roller, vortex, rugby, handisport, tambourin, boxe, basket, tir à l'arc, caniriders,

aéromodélisme... Petite nouveauté : un plan interactif permettait aux participants de repérer la localisation des stands. La journée s'est conclue par une séance de cinéma gratuite, en plein air, en collaboration avec le cinéma Alain Resnais, qui a diffusé "Le Chat Potté".

## info pratique

#### Rentrée scolaire



Les élèves reprendront le chemin de l'école le lundi 4 septembre 2023. Pour inscrire vos enfants aux temps périscolaires et à la restauration scolaire dès la rentrée (pas de garderie le matin de la rentrée), il est impératif que le dossier de ces derniers soit complet et remis à jour. Par ailleurs, votre compte doit obligatoirement être soldé pour que vous puissiez y accéder. Pour toute précision, consultez le guide de la rentrée scolaire sur le site internet de la mairie :

www.saintandredesangonis.fr.

#### **ALSH**

## De superbes vacances en perspective!

Les inscriptions pour les sorties, séjours et autres stages affluent, depuis la diffusion des programmes lors des portes ouvertes du 3 juin dernier.

Les équipes d'animation de l'UFCV et de Mozaïka ont concocté un riche programme d'activités, de sorties et de séjours pour tous les goûts. Mer, montagne, pêche, patrimoine et sport seront au programme, selon les âges et les périodes. Les jeunes de la commune pourront également

participer à des stages et autres chantiers loisirs afin de s'investir dans la vie de la cité. Il reste encore quelques places selon les activités, profitez-en pour vous inscrire auprès du pôle jeunesse : 04 67 57 05 43 / polejeunesse@sangonis.fr



#### **VIE SCOLAIRE**

## Des calculatrices offertes aux futurs collégiens

La municipalité a gracieusement remis des calculatrices aux jeunes Saint-Andréens pour accompagner leur passage en 6<sup>ème</sup>.

C'est escortés de leurs instituteurs, que les 130 élèves des classes de CM2, des écoles Gaubil, Anne Frank et Jeanne d'Arc ont été reçus à la mairie. Après son discours, Jean-Pierre Gabaudan, maire de Saint-André-de-Sangonis et Didier Carayon, adjoint à la jeunesse, ont donc remis à chaque jeune, ce cadeau aussi symbolique qu'utile.



## en bref...

#### INITIATIVE

## Opération jobs d'été à Saint-André

La municipalité et le centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka ont lancé une plateforme locale pour faciliter la mise en relation entre employeurs et candidats aux emplois saisonniers.

Le fonctionnement de cette plateforme internet est simple. Les entreprises, associations ou particuliers du territoire qui cherchent à embaucher cet été, sont invités à remplir une fiche de renseignements, qui apparaîtra dans la rubrique "liste des employeurs", à disposition des jeunes en recherche de travail. De leur côté, les candidats peuvent également compléter une fiche de renseignements, publiée

cette fois, dans la liste des candidats, à disposition des employeurs.





Les fiches à compléter sont disponibles sur la page dédiée : www.saintandredesangonis.fr/operation-jobs-dete-a-saint-andre

#### Sècheresse

Le 12 mai dernier, le Préfet de l'Hérault a placé la majeure partie du département, dont notre territoire, en Alerte Renforcée. Un nouveau cadre réglementaire est applicable depuis le 1er juin 2023, avec plusieurs restrictions d'usage, dont :

- l'interdiction d'arroser les jardins potagers entre 8h et 20h,
- l'interdiction d'arroser les pelouses et espaces verts privés (voir exceptions sur l'arrêté),
- l'interdiction de laver ses véhicules à domicile,
- l'interdiction de remplir les piscines sauf pour les remises à niveau et pour un premier remplissage, si le chantier avait débuté avant les premières restrictions en cas d'impossibilité de report.

L'arrêté avec l'ensemble des mesures est consultable sur le site www.herault.gouv.fr

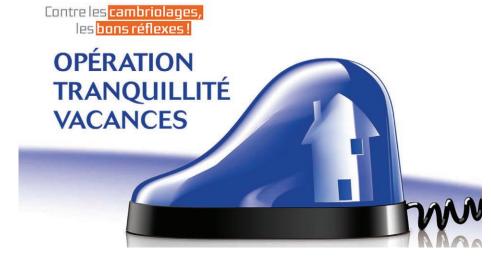


#### **SECURITÉ**

## Partez en vacances l'esprit serein

Vous devez quitter votre domicile pour quelques jours et vous craignez un cambriolage ? Optez pour le dispositif tranquillité vacances.

Si vous vous absentez, inscrivezvous à l'opération tranquillité vacances. Grâce à ce service totalement gratuit, les agents de la police municipale se chargent de surveiller votre logement ou votre commerce, dans le cadre de leurs patrouilles et vous serez prévenu en cas d'anomalies. Pensez à informer votre entourage et vos voisins de votre départ, tout en demandant si possible à une personne de confiance de donner vie à votre maison (ramassage du courrier, ouverture des volets en journée...). A l'inverse, si vous ne partez pas et que vous êtes témoin d'un comportement suspect, signalez le au plus vite.



Police municipale, 3 bis rue des fontaines, Tél. 04 67 57 00 67



## **VOTRE AGENCE WEB DE PROXIMITÉ**

720, AVENUE DE MONTPELLIER - 34740 VENDARGUES

04 67 02 68 68

www.dixionline.com



#### **LE BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE**

Un budget maîtrisé et dynamique.



#### 14 957 889 €

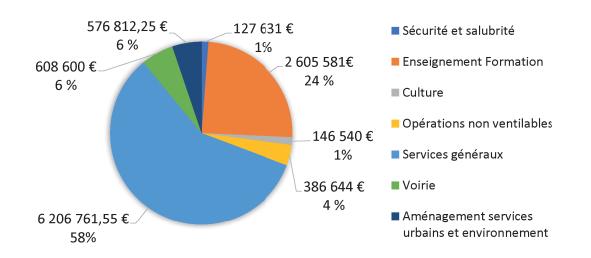
Investissement 7 234 193 €

■ Auto financement 898 525 €

**■** Emprunts 331 000 €

■ Fonctionnement 6 494 171 €





#### • Le plan d'investissement des travaux

#### La requalification du cadre de vie

- Mise en accessibilité PMR : 50 000 €
- Construction Ecole Anne Frank 1ére tranche: 2 173 680 €
- Marché architecture Presbytère pour médiathèque : 40 000 €
- Centre technique municipal 1ére tranche : 297 640 €

#### De nouveaux équipements et bâtiments

- Toiture Randon: 80 000 €
- Menuiseries Mozaika et salle motricité: 100 000 €
- Maison du gardien du complexe : 106 540 €
- Rénovation bains douches : 50 000 €
- Etude pelouse stade: 6500 €
- Travaux église: 49 000 €

#### La redéfinition de la circulation mobilité maillage

- Création cheminement piéton rue Grapelli et av de Clermont : 80 000 €
- Extension cours de la place : 300 000 €
- Pluvial traversée route départementale bas du chemin des fontanelles : 70 000 €
- Finalisation divers chantier: 45 000 €

#### La répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Fonctionnement

Investissement

6 494 171 €

8 463 718 €



#### Zoom sur le budget de fonctionnement

#### Les dépenses

#### Caractère général: 1 723 097 € Entretien · Prestations de service Maintenance Personnel: 3 242 000 €

- · Rémunérations
- Cotisations

Charges de gestion courante: 893 831€

- Indemnités élus
- Dépenses obligatoires
- Subventions associations



Autres charges

financières:

122 843 € · Intérêts de la dette Opérations d'ordre : 511 400 €

- Transfert entre sections
- Amortissement corporel

Charges exceptionnelles: 1000 €

- · Titres annulés
- Pénalités

#### Chapitre 11 : charges à caractère général

Frais d'énergie qui, du fait de l'inflation, augmentent fortement (+ 360 000€).

#### Chapitre 12: charges du personnel

Prévision des dépenses du personnel représente 49,92% des dépenses de fonctionnement.

#### Chapitre 42: opération d'ordre (amortissement)

L'amortissement est défini comme étant la réduction irréversible, répartie sur une période déterminée, du montant porté à certains postes.

#### Chapitre 65: autres charges de gestion courante

Subvention de fonctionnement de 240 000 € au centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka, subventions aux associations, concours culturel...

#### Chapitre 66 : charges financières

Paiement des intérêts d'emprunt.

#### Atténuation de charges : 87 000 €

Remboursement

personnel

#### Opérations d'ordre: 90 000 €

· Travaux en régie

494 171€

Reprise amortissement

Admissions en non valeur

et provisions:

50 000 €

rémunération ou charges

## 313 643 € Redevances

- 1 715 560 € · Dotation forfaitaire
- DSR

Dotations:

· DNP

Autres produits de gestion courante et produits exceptionnels: 149 700 €

- Loyers
- Recettes
- Divers

## Produits des services :

- Concessions
- Locations

#### Impôts et taxes: 4 088 268 €

- Taxe foncière
- Electricité
- TEOM
- Attribution compensation...

## Chapitre 042 opérations d'ordre:

Travaux d'investissement réalisés en régie.

#### Chapitre 70 : produits des services :

Produits d'exploitation (concessions au cimetière, recettes de la cantine, de la bibliothèque).

#### **Chapitre 73: impots et taxes**

Taxe d'habitation sur les habitations secondaires, taxe foncière sur les propriétés foncière bâties et non bâties, attribution de compensation de l'intercommunalité, taxe sur l'électricité et taxe additionnelle aux droits de mutation...

#### Chapitre 74: dotations, subventions et participations

Dotation globale de fonctionnement (DGF), la dodation de solidarité rurale (DSR) notamment.

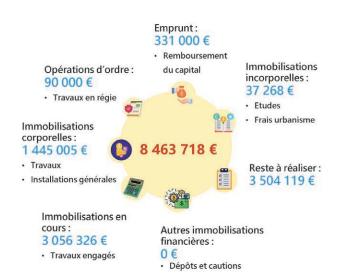
#### Chapitre 75: autres produits de gestion courante

Loyers de la poste, des antennes, location de la salle des fêtes...



#### Zoom sur le budget d'investissement

#### Les dépenses



#### Chapitre 040 : opérations d'ordre (travaux en régie)

Valorisation du patrimoine suite aux travaux effectués en régie.

#### **Chapitre 16: emprunt**

Remboursement du capital de la datte.

#### **Chapitre 20: immobilisations incorporelles**

Frais liés au PLU, frais d'étude et concessions droits similaires.

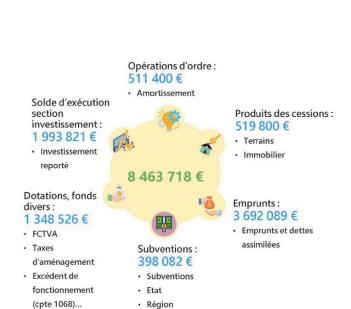
#### Chapitre 21: les immobilisations corporelles

Biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans le patrimoine de la collectivité (terrains, agencements et aménagements de terrains, constructions, installations techniques...).

#### Chapitre 23: immobilisations en cours

Grandes opérations, telles que la construction d'une école, ou la réfection des chemins et voiries.

#### Les recettes



Département

Participations

## Chapitre 001 : solde d'exécution de la section d'investissement

Résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses d'investissement), ajouté à l'excédent d'investissement cumulé.

#### Chapitre 024: produits des cessions

Cessions d'éléments d'actif (exceptionnel).

#### Chapitre 040: opérations d'ordres

Amortissement de la valeur d'un bien.

#### Chapitre 10: dotations, fonds divers et réserves

Le FCTVA (compensation des dépenses réelles liées à la TVA), la taxe d'aménagement qui s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme et les excédents de fonctionnement capitalisé (compte 1068).

#### **Chapitre 13: subventions**

Subventions d'équipements.

#### Chapitre 16: emprunts

Emprunt pour financer les investissements.

# Le budget du centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka

Chapitre 011

**Amortissements** 

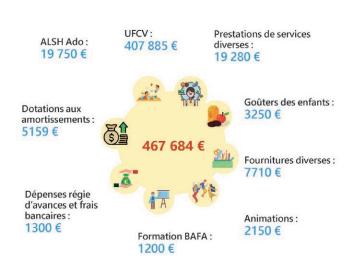
462 525 €

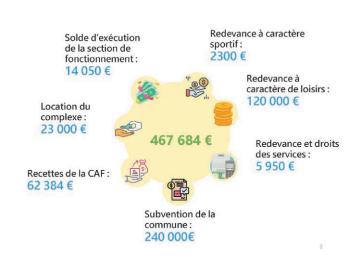
5 159€

## Zoom sur le budget de fonctionnement

## Les dépenses

#### as recettes





## Zoom sur le budget d'investissement

#### Les dépenses

#### Les recettes

Solde d'exécution

Chapitre 040 (les

amortissements):

5 159 €



- 12 559,15 €

\$\$\frac{1}{3}\$\$
44 106,41 €

d'investissement reporté:

Excédent de fonctionnement (titre 1068): 51 506,56€



## en bref...

#### ÉCHANGES

# Fédérés pour défendre le fleuve de l'Hérault

L'association "Protégeons le Site de la Vallée de l'Hérault" (PSIVAH), qui siège à Saint-André, a organisé une journée de travail le 27 avril, sur la redirection écologique de la Vallée de l'Hérault, dans le cadre de sa réflexion sur la place du fleuve dans l'évolution et l'attractivité de la commune.

Mathieu Dujany, stagiaire à la PSIVAH, qui a étudié la redirection écologique lors de son Master, a présenté son mémoire sur le sujet et plus précisément sur la réhabilitation de carrières. Il était accompagné de deux membres de l'Institut des Hautes Études, des Pratiques et des Arts de Transformations, Caroline Balley-Tardy et Patrick Degeorges. Une quinzaine de participants étaient présents : représentants d'associations et d'entreprises de Lodève, Saint-Jean-de-Fos, Paulhan, Saint-Maurice-de-Navacelles, Nébian, Saint André de Sangonis, ainsi que le CODEV, des acteurs engagés avec un savoir-faire sur

des thématiques diverses (eau, agriculture, biodiversité, etc.). Après un partage des connaissances sur les questions relatives à la mobilité, les contraintes environnementales, les modes de vie, l'urbanisation, la protection de l'environnement, l'agglomération l'équilibre avec de Montpellier, l'après-midi fut consacrée à explorer quelques pistes d'actions avec, comme point commun, le fleuve Hérault, élément fort du patrimoine de Saint André. Si vous souhaitez mieux connaître les activités de PSIVAH, n'hésitez pas à la contacter: asso.psivah@orange.fr



## **(i)**

#### L'association PSIVAH

Elle a pour objectifs la protection, la conservation et la restauration des espaces, des habitats naturels, des eaux superficielles et souterraines, des sols, des sites et des paysages, des chemins ruraux et de randonnée. Elle est membre du Comité Local d'Information et de Suivi pour la carrière de Saint André. Cette commission qui se réunit annuellement dans les locaux de la Société SOLAG s'assure des conditions d'exploitation des carrières et de la remise en état du site.

#### Halte aux moustiques



La meilleure protection contre les moustiques consiste à supprimer ou à vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie. Vérifiez le bon fonctionnement des gouttières, couvrez les réservoirs : l'équivalent d'un bouchon d'eau suffit à la femelle pour pondre. Petite astuce: mettez du sable dans les soucoupes de vos pots de fleurs; le moustique ne pourra pas y pondre. Placez des moustiquaires aux endroits stratégiques de la maison (porte donnant sur le jardin, fenêtres souvent ouvertes pour aérer...) et utilisez un ventilateur (l'air dérange les moustiques). Privilégiez le port de vêtements clairs, longs et amples. Le moustique tigre est placé sous surveillance car il peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika quand il a piqué une personne porteuse de la maladie. Ses caractéristiques : il mesure en général 5mm. Il est noir (ailes comprises), avec des rayures blanches sur le corps et sur les pattes. Il est plus lent, en vol, que les autres moustigues et vole bas. Il est actif essentiellement le jour et sa pigûre est douloureuse.

#### RANDONNÉE

## À vos baskets, sur le chemin des "Vignes"

Avis aux adeptes de la marche : l'association les Traines Savates a balisé le parcours "Les Vignes" à Saint-André-de-Sangonis, avec le soutien logistique de la municipalité.

Un panneau d'information a été installé au point de départ, sur le parking du cimetière, et des panneaux sont positionnés tout au long du parcours, pour accompagner les promeneurs. Des flyers sont également disponibles, en version papier et numérique, avec

Mighel-Edouard Belle

des indications précises sur chaque étape. Accessible à tous, à pied ou

à vélo, le circuit fait 12 km, avec une variante réduite à 7 km.



#### **FÊTE DE LA NATURE**

## L'écologie à portée d'enfants

## Découverte des jardins partagés



Les 23 et 26 mai, 8 classes des écoles de Saint-André-de-Sangonis, soit 215 élèves au total, sont venues découvrir les jardins partagés de la commune. L'occasion de les sensibiliser à la biodiversité et à l'environnement. Après une visite des lieux en compagnie d'Annie Blanes, présidente de l'association des jardins partagés, les jardiniers en herbe ont participé à un atelier de plantation d'oeillets d'inde.

## L'aire terrestre éducative (ATE)

Le 26 mai, les enfants ont également participé à une animation sur l'aire terrestre éducative (ATE), projet porté par l'association «Demain la Terre», avec les enseignants des écoles primaires.

Qu'est-ce qu'une aire terrestre éducative? C'est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement, pour des élèves du CM1 à la 3ème.

Ce projet est mené par Thomas Michel, animateur à l'association Demain la Terre. Il est soutenu financièrement par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communautaire, ainsi que par la commune de Saint-Andréde-Sangonis.

Deux classes de CM1-CM2 sont



impliquées (celles de Mme Loubrie et de Mme Larman). En tout, 10 sorties sur l'aire ont été réalisées sur l'année scolaire

A l'occasion de la fête de la nature, ils y ont fabriqué et installé des nichoirs et ont observé les oiseaux avec des jumelles. Enfin, un temps de discussion a eu lieu pour définir les futures actions à mener.

Les élèves souhaitent faire de ce lieu, un endroit où tous les enfants de Saint-André pourront venir et en apprendre plus sur la nature. Les idées d'actions sont la construction d'un petit pont de bois pour faciliter l'accès, la mise en place d'une barrière pour délimiter l'aire, faire des plantations de fleurs, laisser des zones non fauchées...

Une initiation concrète à la nature.



## prévention

#### **PLUS VERTE LA VILLE**

# L'association La Sauce s'engage dans la végétalisation

Lors de la fête de la plantation du 15 avril, l'association La Sauce a remis des plantes et des pots à une quarantaine d'habitants du centre-ville qui se sont portés volontaires pour végétaliser les façades de leurs maisons.

Cette distribution fait suite au projet « Végétalisons le centre de Saint-André-de-Sangonis » auquel La Sauce avait participé et dont elle est sortie lauréate dans le cadre du Budget participatif de l'Hérault. Cette initiative a pu voir le jour grâce à l'engagement de Patricia Bellet, Malika Rungoat, et Marie-Laure Daignières, membres du groupe transition écologique de La Sauce. « Ce projet a grandement été soutenu par la municipalité, en collaboration avec les services techniques et urbanisme qui ont traité les aspects réglementaires » indiquent les organisatrices.

cette action incitera les habitants à s'engager dans la végétalisation.

#### Cas d'école

Les trois bénévoles ont aussi bénéficié des conseils de la cheffe de projet du programme Petites Villes de Demain (PVD) ainsi que de l'expertise du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault (CAUE). Plusieurs quartiers sont concernés par le fleurissement: la rue du Presbytère,



le cours Grégoire, la Grand-rue et

de la rue de la République. « Nous avons privilégié les mini-fosses

qui permettront aux plantes de

s'épanouir avec un besoin minimal en

eau, l'idée est aussi que les riverains

s'entraident pour entretenir ces

plantes » indique Patricia, l'une des

initiatrices du projet. Gageons que



#### Débroussaillez!



Pour rappel, il s'agit d'une obligation légale. En règle générale, le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies d'accès. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire le droit d'y pénétrer. S'il refuse, les travaux sont à sa charge. Le débroussaillement est aussi obligatoire en zone non urbaine, (forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues) ainsi que sur tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres. Les déchets verts doivent être : soit évacués en décharge autorisée ou station de compostage ; soit incinérés en respectant la réglementation sur l'emploi du feu (interdit en zone urbaine). Le saviez-vous ? Débroussailler aide aussi à lutter contre la prolifération du moustique tigre, en éliminant ses lieux de repos.

## Créer pour le bien de sa psyché

Les 3 et 4 juin, l'atelier d'Art et de Vie a réuni le temps d'une exposition, les œuvres réalisées depuis une dizaine d'années par les élèves, sous la houlette de Patricia Cloup. Interview.

## Comment est né votre atelier « D'Art et de Vie » ?

Il y a 18 ans, j'effectuais un remplacement à l'accueil de la mairie de Saint-André; le foyer rural venait de fermer ses portes. A force de rencontrer des Saint-Andréens en quête d'un endroit où apprendre à peindre, je me suis dit pourquoi pas le créer, sachant que j'avais déjà pris des cours du soir aux Beaux-arts et organisé des ateliers de peinture notamment en CAT.

## En quoi votre approche se distingue-t-elle ?

Ayant un profil particulier, j'ai réalisé que j'avais des aptitudes pour accompagner les personnes en difficulté. Après une formation en art thérapie, j'ai développé une méthode unique qui combine des techniques de développement personnel et de pratique artistique. Je donne la possibilité à chacun, avec ou sans handicap - daltonisme, arthrose des mains, troubles de l'attention... - d'aller chercher des réponses de l'ordre de l'inconscient, en toute sécurité. Et ce, grâce à un accompagnement bienveillant et dans l'instant, qui part toujours d'une émotion.

## Et sur le plan de l'enseignement?

Huile, acrylique, fusain, crayon, inclusions de matériaux,... Nous



nous appuyons sur des formes respectueuses des règles artistiques de base et une représentation réaliste, inspirée de tableaux du Moyen-Age à nos jours, pour réaliser des oeuvres compréhensibles par tous.

## Quelle est l'ambiance dans votre atelier ?

Nous sommes dans une démarche d'écoute et d'expression collective, empreinte de bienveillance et de convivialité. C'est un lieu où on rit de nous, de nos différences, où chacun accepte d'être poussé dans ses retranchements, de se remettre en question.

## Que représente l'art pour vous ?

Une vraie chance de sauver des vies! Un de mes adhérents m'a dit: ce qui est bien avec la peinture, c'est qu'en cas d'accident, on ne finit pas à l'hôpital. D'abord, la peinture peut révéler des problèmes comme la présence d'une hypermétropie. Ensuite, elle permet d'exprimer sans danger une émotion qui pourrait autrement être fatale. A contrario des art thérapeutes qui ne sont pas censés exprimer leurs sentiments, je suis dans l'émotion: celle de l'autre et la mienne. Je ne suis pas psy, mais artiste peintre accompagnant.

## Quels sont vos actualités et projets ?

J'ai créé une entreprise, Atypicarts et la page facebook Atypic'asso sur laquelle je publie le travail de mes adhérents. J'espère surtout développer mon activité associative : je cherche de nouveaux locaux dans l'optique de créer des groupes avec de nouveaux profils comme les adolescents atypiques ou les personnes présentant des handicaps un peu plus lourds. Je me sens plus utile au monde en partageant mes connaissances et en accompagnant les gens qu'en menant une carrière en solo.



#### Saint-André entre jazz et spectacles de rue

Après le premier événement d'octobre qui a été un grand succès, les associations "La Sauce 34" et "De Cor d'Erau et d'Oc" en sont à leur troisième Jam Session, subventionnée par la municipalité. L'occasion de développer la culture musicale sur la commune et de la partager grâce aux scènes ouvertes. De son côté, le festival de rue «LEZ'ARTS MOUVANTS» organisé par "La Sauce" a fait carton plein le 10 juin : théâtre, danse aérienne, voltige, clowneries, musique ont investi le quartier nord, pour le plaisir de tous.



#### **ANIMATIONS ESTIVALES**

# La saison est lancée : demandez le programme !

Saint-André bouge. Saint-André s'anime. L'été sera riche en évènements.

Le 21 juin, la municipalité a lancé les festivités avec la fête de la musique à Saint-André. Durant la soirée, le square Aussel était animé par les groupes "Des Rives", "Escal" et "Mathilde et Sofia" et la place des lavoirs, par Véronique Merveille et son Choeur de Femme. Un beau moment de convivialité et de partage, avec ces musiciens, dotés de grands talents. Les animations se poursuivront avec l'association AJSA, qui vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle Festejada, le 30 juin autour d'une soirée DJ (foodtrucks sur place), et le samedi 1er juillet, avec l'orchestre Effervescence (brasucade sur place).

#### Le retour de Place au Terroir





Le centre socio-culturel et sportif municipal Mozaïka organise sa deuxième édition de Place au Terroir, en collaboration avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Une soirée à la rencontre des producteurs, des artisans et des vignerons locaux pour célébrer la richesse et la saveur des produits locaux. Au programme : dégustation de fromages, charcuteries, plats préparés, vins, bières et animation musicale. L'été dernier, la soirée avait réuni plus de 500 personnes, dans une ambiance "guinguette", grâce aux éclairages installés pour l'événement. Le rendez-vous est fixé au vendredi 7 juillet, dès 18h30, sur le cours de la Liberté.

## Des soirées endiablées en iuillet et août

Les animations proposées par municipalité vont ensuite s'enchaîner : bal du 14 juillet avec l'orchestre les Bory's, Soirée Abba, Made in France, Queen, 1001 Ladies... Retrouver le détail de ces évènements en page 21. Enfin, pour clôturer l'été, les Porcs Nègres proposeront un repas avec spectacle "Goldman", vendredi 25 août, puis la traditionnelle soirée bodéga réunira les Saint-Andréens samedi 26 août.



#### En avant la musique



L'école de musique de la Vallée de l'Hérault accueille ses élèves dans ses trois antennes et propose des cours décentralisés à Saint-Andréde-Sangonis. Différents parcours d'enseignements, plus de dix disciplines et plusieurs ensembles de pratique collective sont proposés. Les préinscriptions peuvent désormais se faire en ligne. Pour les nouvelles demandes, elles sont accessibles à partir du 21 juin: https://www.cc-vallee-herault.fr/vie-pratique/culture/ecole-de-musique-420.html

#### A vos agendas!

La 40° édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 sur les thèmes « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport ».

Pour en savoir plus sur les manifestations en Occitanie ou inscrire un événement : https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/evenement/themes/patrimoine-vivant-et-patrimoine-du-sport-themes-2023

#### **JUILLET**

#### DU 30 JUIN AU 1<sup>ER</sup> JUILLET AJSA - FESTEJADA

Vendredi 30 juin ■ 19h > 1h

**DJ Monkey.** Restauration sur place (buvette, food-trucks).

#### Samedi 1er juillet 19h > 1h

19h : Apéritif avec la pena Bastid'And

Со

21h : Bal avec l'orchestre

Effervescence



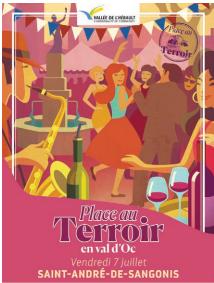
Restauration sur place (buvette, moules en brasucade, frites, snack).

Complexe sportif Raymond Boisset

#### VENDREDI 7 JUILLET

De 18h30 à 00h . Cours de la Liberté

Mozaïka - Place au Terroir Producteurs locaux (vin, olives, charcuterie, fromage, huîtres...) Restauration sur place. Animation musicale et ambiance guinguette...











#### **VENDREDI 14 JUILLET**

De 22h à 2h • stade stabilisé - Complexe sportif Raymond Boisset Feu d'artifice et soirée avec l'orchestre les Bory's





#### **VENDREDI 21 JUILLET**

De 22h à 00h 

stade stabilisé Complexe sportif Raymond Boisset
Soirée Abba



#### **VENDREDI 28 JUILLET**

De 22h à 00h • stade stabilisé -Complexe sportif Raymond Boisset

Soirée Made in France, avec 3 chanteurs et 2 danseuses pour 2h de tubes 100% francophones.

#### **AOÛT**

#### **VENDREDI 4 AOÛT**

De 22h à 00h 

stade stabilisé Complexe sportif Raymond Boisset
Soirée Queen.

5 musiciens sur scène pour une tribute de Queen.

#### **VENDREDI 18 AOÛT**

De 22h à 00h30 • stade stabilisé -Complexe sportif Raymond Boisset

Spectacle Cabaret «Les 1001 Ladies», suivi d'une animation DJ avec Gilles Rougé.



#### **VENDREDI 25 AOÛT**

De 19h à 2h ■ stade stabilisé -Complexe sportif Raymond Boisset Les Porcs Negres Repas avec spectacle Goldman

#### **SAMEDI 26 AOÛT**

De 19h à 2h • stade stabilisé -Complexe sportif Raymond Boisset

De 10h à 18h : Fête médiévale avec la compagnie Merces.



#### Au programme:

- Vie de camp de mercenaires,
- Présentation du râtelier d'armes et d'armures,
- Combats chorégraphiés avec petites saynètes, entraînements,
- Cuisine médiévale sur camp,
- Démonstration d'artisanat en interaction avec le public (haubergerie, calligraphie, travail du cuir, atelier hygiène, tissage...)
- Jeux d'adresse et jeux de table,
- Patrouilles, défilés,
- Fabliaux.
- De 19h à 2h : Soirée Bodega et traditionnelle sortie du cochon noir.





#### LES MARCHÉS À SAINT-ANDRÉ

Tous les les mardis, vendredis et dimanches de 8h à 13h.

> Retrouvez l'agenda complet et mis à jour sur

www.saintandredesangonis.fr

#### **SAINT-ANDRÉ J'AIME**

#### SAINT-ANDRÉ S'ÉVEILLE

Parlons de notre Village.

Et oui « notre village » pour encore beaucoup de personnes.

- Bien d'avoir créé un Mozaïka sur la Commune pour faire des animations avec les jeunes, les associations etc ... ,
- Bien de mettre en place le « coup de pouce » aux jeunes vers la conduite,
- Bien de laisser les parents tester la cantine,
- Très beau carnaval mis en place aves les associations de notre Commune ;

Mais, à l'heure actuelle ce qui fait beaucoup de bruit c'est l'aménagement de la place, et les travaux que ça engendre.

Oui, il a été mis en place des panneaux de signalisations pour l'accès aux commerces, bravo, mais c'est bien peu.

Car, qui se souci du devenir de ces commerces; quand on entend qu'un a fermé, qu'un autre le prévoit pour plusieurs mois, qu'une pétition circule pour le maintien d'un autre qui se pose la question de sa fermeture ou pas.

Oui, aucun élu ne fait l'effort de les rencontrer un à un pour connaître leurs difficultés et entendre leurs doléances, et, on en parle des aides qui pourraient être mises en place pour un petit soutien et que ces commerçants ne voient pas venir. Cela est bien dommage.

Que veulent lès élus de la majorité ??? que les commerces disparaissent du centre du village ? Peut-être !!!!! Allons voir un St André désertifié ???? on se pose vraiment des questions.

Vos élues du Groupe « St André S'éveille » Edwige GENIEYS et Lydia BRAILLY













## **GARAGE TBM**

## **MÉCANIQUE - CARROSSERIE**

Toutes marques - Agréé tous sinistres - Vente de véhicules

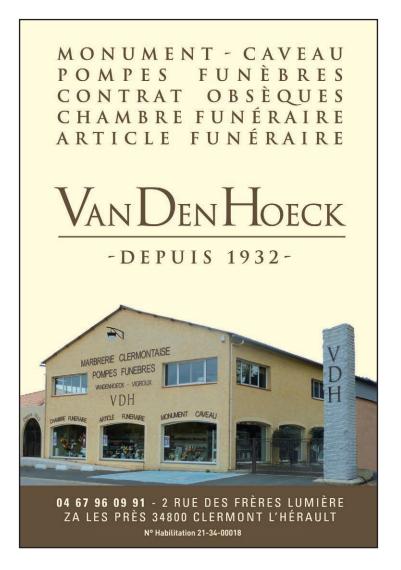
RN 109 - Route de Montpellier 34725 ST ANDRÉ DE SANGONIS

> Tél. 04 67 57 98 71 Mail. contact@garagetbm.fr

Rejoignez-nous sur : Groupe Turco Automobile











Des logements adaptés et personnalisés 16 appartements de 38 à 44 m² (T2) avec terrasses dans un environnement sécurisé et fonctionnel

De nombreux espaces communs Un lieu de vie rassurant et sécurisé Un soutien à la convivialité et à l'autonomie

À partir de 1897€ loyer, charges et services associés



N'hésitez pas à nous consulter au 04 67 55 55 20 contact@mdryvescouzy.com



Venez retirer vos commandes directement dans notre entrepôt situé

28 Rue du Moulin à Huile - Ecoparc La Garrigue à Saint André de Sangonis



TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT FONDATION • ENROCHEMENT• VRD

- professionnels et particuliers -











21, rue du Moulin à huile - St André de Sangonis simonst@free.fr 06 63 52 62 43